



Année académique 2018-2019  
Faculté de droit  
Maîtrise Universitaire en droit  
Enseignement à option au semestre d'automne

## LA PHILANTHROPIE ET SES PRINCIPAUX ENJEUX JURIDIQUES

Code	Durée par semaine	Horaire	Nb crédits
5862	2h de cours	2h, automne, JE 16 :15-18 :00, Uni- Mail, M R030	6

### Enseignant(s) :

Plusieurs. Voir plan du cours ci-dessous.

### Responsable du cours :

Giulia Neri-Castracane, chargée de cours.

### Descriptif :

Dans un monde marqué par de plus en plus d'inégalités et face au constat des interdépendances entre économie et environnement, à côté du pur mécénat, le phénomène de la philanthropie prend de l'ampleur. Tant des personnes privées que des entités (privées, publiques ou semi-publiques) se mobilisent avec le souhait d'être de véritables acteurs d'un monde meilleur.

Entre fortunes privées et organisations internationales, Genève est un point de rencontre et un centre important d'accueil d'initiatives philanthropiques et de fondations servant des buts philanthropiques. La philanthropie concerne un pan toujours plus important de l'économie mondiale et suisse, soumis à des particularités propres à ce secteur.

Ce cours a pour objectif de présenter les principales questions juridiques relatives à l'activité philanthropique. Il a pour but de fournir aux étudiants intéressés par la matière et à ceux qui pourraient travailler dans le monde de la philanthropie les bases juridiques nécessaires à assurer un développement adéquat de ces initiatives. Ces bases se veulent notamment utiles au futur juriste de fondations publiques ou privées, aux futurs employés d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales, de même qu'aux avocats appelés à conseiller une clientèle active dans la philanthropie, ou volontaire de l'être.

Une fois posé le cadre de la matière avec les aspects fondamentaux du mouvement philanthropique (y compris sous l'angle éthique), seront présentés le contexte de ce mouvement et les aspects juridiques pertinents. Le rapport des sociétés, cotées et non cotées, à la philanthropie est abordé sous l'angle de la responsabilité sociale des entreprises. Une partie importante du cours est consacrée aux fondations, forme juridique de premier choix pour les actions philanthropiques. Il s'agira de comprendre les particularités de cette forme juridique, mais aussi sa gouvernance, ses avantages et désavantages. Les aspects fiscaux qui seront abordés viendront compléter les connaissances acquises par les étudiants dans les cours obligatoires de baccalauréat et maîtrise universitaires.

Seront aussi évoquées les formes d'entités hybrides et des entreprises dites sociales, selon un mouvement originellement américain, avec une réflexion sur le droit suisse des sociétés. La philanthropie des organisations internationales sera discutée en lien avec le droit international public et les programmes onusiens. L'encadrement juridique de la philanthropie au service de la protection, diffusion et conservation du patrimoine culturel local, régional et mondial sera aussi abordé.

Les aspects plus économiques, tels la sélection des investissements ou le calcul de l'impact des activités philanthropiques, seront aussi évoqués, dans la perspective de l'évolution du cadre législatif et des limites et avantages de ce dernier.

### Evaluation :

Examen oral

### Département(s) ou section(s) responsable(s)

Université de Genève, Département de droit commercial (en coordination avec le Centre en Philanthropie)

### Domaine(s) :

Maîtrises universitaires/ Enseignements à option

## Plan de cours

Sem.	Jour et heure	Salle	Nombre d'heures	Séance	Sujets	Intervenants/Invités
0 Facultatif	Mardi 18.09.2018	U260 (Uni Dufour)	2	0	Genève et la philanthropie : un état d'esprit	Prof. François Dermange/ Prof. Olivier Fatio/Dr. Peter Maurer
1	Jeudi 20.09.2018  16h15- 18h00	MR030	2	1	Les fondamentaux de la philanthropie	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane/Prof. François Dermange
2	Jeudi 27.09.2018  16h15- 18h00	MR030	2	2	Structuration juridique de la philanthropie	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane/Benoît Merkt
3	Jeudi 04.10.2018  16h15- 18h00	MR030	2	3	Gouvernance des fondations et fondations actionnaires	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane/Delphine Bottge
4	Jeudi 11.10.2018  16h15- 18h00	MR030	2	4	Philanthropie et mesure de l'impact	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane/Glen O'Neil
5	Jeudi 18.10.2018  16h15- 18h00	MR030	2	5	Philanthropie et développement durable	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane
6	Jeudi 25.10.2018  16h15- 18h00	MR030	2	6	Philanthropie et RSE	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane
7	Jeudi 01.11.2018  16h15- 18h00	MR030	2	7	Le secteur des fondations suisses en comparaison internationale	Dr. iur. Giulia Neri- Castracane/ Prof. Georg von Schnurbein

8	Jeudi 15.11.2018  16h15- 18h00	MR030	2	8	<i>Benefit corporations et entités hybrides</i>	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Vincent Pfammatter
9	Jeudi 22.11.2018  16h15- 18h00	MR030	2	9	Philanthropie et organisations internationales/ droit international public	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Prof. Makane Mbengue
10	Jeudi 29.11.2018  16h15- 18h00	M1193	2	10	Philanthropie et patrimoine culturel	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Prof. Marc-André Renold
11	Jeudi 06.12.2018  16h15- 18h00	MR030	2	11	Philanthropie et fiscalité (au niveau national)	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Dr. iur. Giedre Lideikyte-Huber
12	Jeudi 13.12.2018  16h15- 18h00	MR030	2	12	Philanthropie et fiscalité (au niveau international)	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Prof. Xavier Oberson
13	Jeudi 20.12.2018  16h15- 18h00	MR030	2	13	Philanthropie et investissements socialement responsables et <i>mission alignment</i>	Dr. iur. Giulia Neri-Castracane/Prof. Henry Peter